



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 09 AOUT 2016

Comme d'habitude, les prisons débordent

SURPOPULATION Depuis 2001, le nombre de détenus est systématiquement supérieur au nombre de places. En visite à la maison d'arrêt de Nîmes, Manuel Valls et Jean-Jacques Urvoas ont promis un plan chiffré pour y remédier. Sans remettre en cause la primauté donnée à l'incarcération

JEAN-DENIS RENARD
jd.renard@sudouest.fr

C'est un grand classique de la politique pénitentiaire française mais, cette année, c'est vraiment du sérieux : les prisons craquent aux coutures. Avec plus de 69 000 personnes sous les verrous au 1^{er} juillet, record battu, le pays dépasse largement ses capacités d'emballage. Celles-ci sont légèrement supérieures à 58 000 places.

L'engorgement n'est pas uniformément réparti. Comme le montre l'infographie en page suivante sur les lieux de privation de liberté dans notre région (hors centres de semi-liberté et centres pour peines aménagées), ce sont les maisons d'arrêt qui sont sinistrées. C'est-à-dire des sites dans lesquels s'entassent les prévenus en attente de leur jugement et les condamnés à de courtes peines. Il n'y a pas de hasard : pour la première fois depuis onze ans, le cap des 20 000 prévenus a été franchi, en hausse de près de 14 % en un an (voir infographie ci-dessous).

C'est dans l'un des établissements les plus surpeuplés, la maison d'arrêt de Nîmes (Gard), que le gouvernement a choisi de communiquer hier sur le sujet. Le Premier ministre Manuel Valls et son garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas, ont visité cette prison, cible d'une condamnation par le Conseil d'État en juillet 2015 pour exposer « les personnes détenues à un traitement inhumain ou dégradant portant une atteinte grave aux libertés fondamentales ».

Selon le Premier ministre, le motif de sa visite était de « saluer l'engagement des personnels qui travaillent dans l'administration pénitentiaire ». Et de faire valoir le bilan du quinquennat sur le sujet, soit la création revendiquée de plus de 1100 postes.

Un coup de chaud au Mans

Il était sûrement l'heure de procéder à un geste de cette nature. Jeudi dernier, une prise d'otages à la maison d'arrêt du Mans (Sarthe) a brutalement tendu le climat. Pendant plusieurs heures, un détenu a retenu un surveillant et un autre détenu sous la menace d'un couteau. Il a fallu l'intervention des policiers d'élite du Raid pour que tout rentre dans l'ordre.

Pour des mesures concrètes, il faudra attendre. Manuel Valls a esquissé les contours « d'un plan précis et financé » - car, par le passé, il y a eu tant d'annonces mais jamais financées... - sur le parc pénitentiaire. Les Girondins font figure d'exemple. C'est en

2010, pendant le quinquennat de Nicolas Sarkozy, qu'un premier projet de démolition-reconstruction de la prison de Bordeaux-Gradignan a été évoqué sans qu'un sou vaillant accompagne le projet. Celui-ci a été confirmé par Christiane Taubira, prédécesseur de Jean-Jacques Urvoas. Pour autant, l'arrivée des pelleteuses sur zone n'a pas été signalée.

Elle sera pourtant nécessaire si l'on s'en tient à la doctrine du gouvernement telle qu'elle a été exprimée

Dans les services d'application des peines, le manque de personnel limite les mesures d'aménagement

hier : « Faire face à l'accroissement de la population carcérale à moyen terme », selon Manuel Valls. Cette prédiction fait bondir les associations spécialisées, comme la section française

de l'Observatoire international des prisons (OIP).

« Ces déclarations valident le fait que l'incarcération reste au centre de la politique pénitentiaire alors qu'il est prouvé que les peines aménagées, avec un suivi et un accompagnement adéquats, font chuter la récidive de moitié. On crée de la sécurité avec les peines aménagées tout en ménageant les finances publiques, puisqu'une journée de détention

coûte environ 100 euros, contre 40 euros pour un placement à l'extérieur. Hélas, on n'entend que des discours à visée politicienne sur le thème du "Dormez, braves gens" ! » dénonce François Bès, responsable du pôle enquêtes-régions de l'OIP.

La grande misère de la justice

Pour l'OIP, la surpopulation est à la fois le fruit d'une doctrine sécuritaire très en vogue et d'un manque de moyens criant. Dans les tribunaux, avec des délais de jugement ubuesques. Et dans les services d'application des peines, où le manque de personnel restreint les mesures d'aménagement des condamnations.

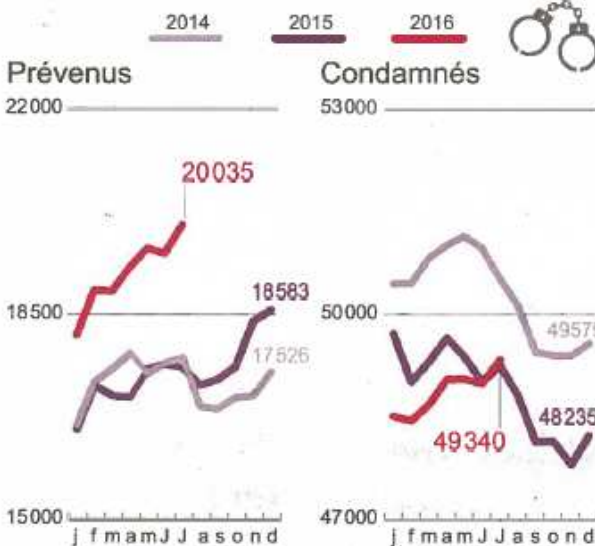
« La pression de l'opinion publique est également à prendre en compte. Les magistrats hésitent à accorder des permissions de sortie sachant qu'au moindre pépin, on leur tombera dessus. Or elles participent d'une prévention efficace de la récidive », commente François Bès.

Sans surprise, le gouvernement est également critiqué sur sa droite. Les Républicains plaident pour la construction de 20 000 places supplémentaires. Ce qui équivaldrait à une dépense de 3,6 milliards d'euros, suivant l'OIP. Une proposition surdimensionnée pour Adeline Hazan, contrôleur général des lieux de privation de liberté, l'autorité administrative indépendante spécialisée en la matière.

PRISONS

2016 : BEAUCOUP PLUS DE PRÉVENUS, UN PEU MOINS DE CONDAMNÉS

Nombre de prisonniers (métropole et Outre-Mer)
le premier jour de chaque mois



Source : Ministère de la Justice (juillet 2016).

VISACTU

« L'impression d'être parqués comme des animaux »



La maison d'arrêt de Gradignan, régulièrement pointée du doigt. ARCH. ST. LARTIQUE

GRADIGNAN (33)

Deux anciens détenus et un avocat témoignent de la surpopulation carcérale à la prison

« C'est comme une double peine. » Alexandre sait de quoi il parle. Il a fait plusieurs séjours à la maison d'arrêt de Gradignan, régulièrement pointée du doigt. Au 1^{er} juillet, le taux d'occupation y était de 188 %, ce qui signifie concrètement des dizaines de cellules qui « accueillent » trois détenus au lieu de deux. « Non seulement on est jeté en prison, mais en plus les conditions de vie y sont déplorables. C'est une honte pour la France », estime Alexandre.

Comme tous les ans, la surpopulation carcérale redevient LE problème avant et pendant les chaleurs estivales. Car elle chauffe les

esprits et crée des tensions. M^{re} Ulrif Astié se rend souvent à la maison d'arrêt pour rencontrer ses clients incarcérés. « On ne parle pas que des dossiers, mais aussi des conditions de détention », témoigne-t-il. Et au parloir avocat, la question de la surpopulation carcérale revient souvent dans la conversation.

« Déjà mal lotis dans la vie »

« Ils vivent presque littéralement les uns sur les autres, sans espace personnel, avec les odeurs de cuisine, de toilettes et de tabac », rapporte-t-il. Certains se sont déjà retrouvés dans les tristement célèbres « chauffoirs », ces cellules collectives prévues pour six et où se retrouvent huit, voire neuf détenus. Le but est pourtant d'éradiquer ces chauffoirs. « Ils ont le sentiment d'être parqués comme des animaux, ils ne peuvent pas bouger. Tout cela

est évidemment contre-productif », fait valoir l'avocat.

« La surpopulation, ça ne veut pas seulement dire trois couchages dans 9 m², rappelle Alexandre. Il faut aussi loger une table, un lavabo qui sert aussi bien pour la vaisselle, la toilette ou la lessive, des toilettes et quelques affaires. Et il faut s'imaginer vingt-deux heures sur vingt-quatre entassés là-dedans, sans espace personnel et sans activité. La nuit, ce sont évidemment les plus faibles qui dorment au sol. Forcément, il fait une chaleur à crever, c'est pas vivable. » Cet asthmatique ne compte plus les crises et « la sensation d'étouffement ».

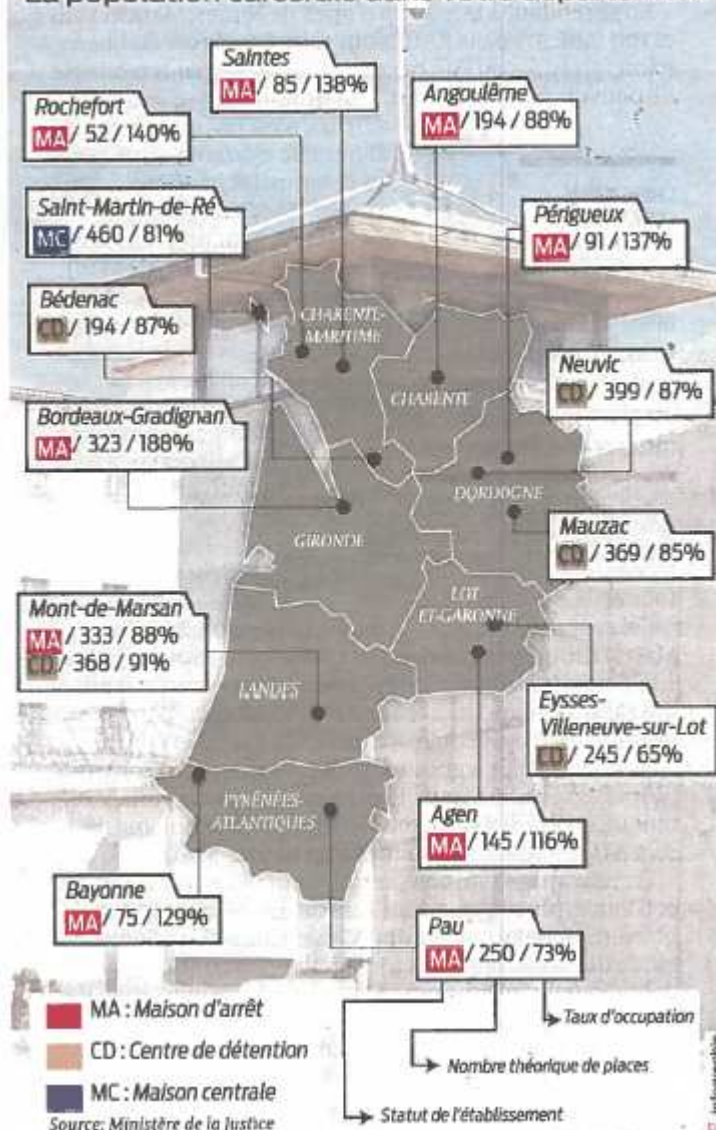
Xavier a également mal vécu son unique passage par la case prison. Et même si cette expérience est désormais « comme un bateau qui part à l'horizon », il se souvient encore. Lui n'avait pas à dormir sur un ma-

telas posé au sol pour la nuit. Mais, affecté au service technique, il a pu voir. Et il a vu. « Des cellules triplées, voire quadruplées », la promiscuité, « le délabrement des murs qui partent en lambeaux », la vétusté. « Il y a des gens déjà mal lotis dans la vie qui se retrouvent tout aussi mal lotis en taule. »

« Il n'y a pas d'intimité, poursuit Xavier. Pour les toilettes, un petit mur nous cache des regards trop indiscrets, mais ne masque ni les odeurs ni les bruits. On mange en cellule. Et la nuit, ça ronfle, ça toussie, ça parle dans son sommeil, ça fume. Plus vous êtes nombreux dans une pièce, plus c'est explosif. Mais ça, les Valls et consorts ne le verront jamais. Il faudrait, comme pour "Patron incognito", qu'ils viennent passer une nuit en prison. Là, ils verraient. »

Florence Moreau

La population carcérale dans votre département



3 QUESTIONS À...

Samuel Berhaut

Secrétaire régional Ufap-Unsa-Justice

1 Connaît-on aussi une surpopulation carcérale dans la région?

Évidemment ! La palme revient à Bordeaux-Gradignan, qui affichait au 1^{er} juillet un taux d'occupation de 191 % ! C'est notre gros point noir en Nouvelle-Aquitaine avec Limoges, Agen, Angoulême... Que des maisons d'arrêt où se concentrent les difficultés. Paradoxalement, des prisons comme Mont-de-Marsan ne font pas le plein parce qu'elles ne sont pas accessibles pour les familles qui obtiennent un parloir. Concrètement, la surpopulation carcérale, cela veut dire des cellules de 9 m² où s'entassent deux, voire trois, voire quatre détenus. Cela veut aussi dire promiscuité, chaleur étouffante, tension, violences entre détenus ou envers le personnel. Et comme il n'y a pas de places, pas de solution de transfert d'un détenu dans une autre cellule.

2 Que penser des mesures annoncées par le Premier ministre ?

On a le sentiment qu'on découvre le problème aujourd'hui. Or, la France manque cruellement de places en prison. Et cela fait des an-



nées que cela traîne. Des années qu'on nous annonce des réflexions, des plans, des lois, des financements. Regardez Bordeaux, qui doit régulièrement être rasée, reconstruite... À force, on est devenu méfiant. Ce n'est sans doute qu'un effet d'annonce de plus, à quelques mois de l'échéance présidentielle. Mais, en fin de mandat, c'est difficile à croire.

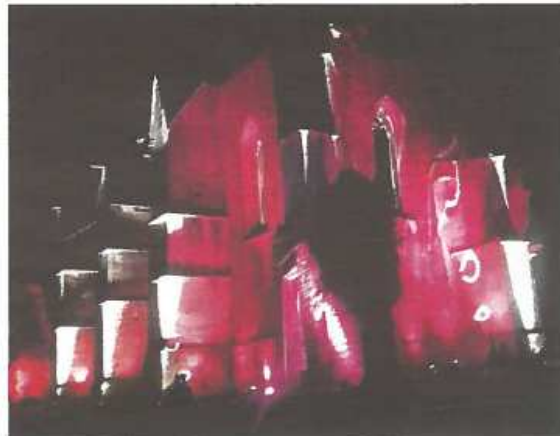
3 On parle de l'encellulement individuel...

C'est inscrit dans la loi depuis... 1875 ! C'est un droit fondamental bafoué au quotidien. De nos jours, on parle surtout beaucoup de radicalisation. Et l'encellulement individuel est la seule façon de repérer quoi que ce soit et, avec les attentats, c'est un impératif de sécurité. Et c'est aussi la seule façon de faire correctement notre travail.

Propos recueillis par FL. M.



L'abbaye gothique de La Couronne est encore plus belle éclairée...



... et ce, peu importe la couleur. PHOTOS DAVID GUEYRAUD

Les Romanes, aussi chouettes que les Nuits romanes ?

CULTURE Que valent les Romanes, cette série de 18 fêtes organisées dans l'urgence pour remplacer les Nuits romanes ? Reportages à La Couronne et à Chalais

LE CONTEXTE Faute de budget, Alain Rousset, président de la nouvelle Région, supprimait, en avril dernier, la 12^e édition des Nuits romanes. Dans la foulée, des élus charentais lançaient les Romanes, un festival de substitution

Mardi 2 août, à La Couronne, environ 1 500 personnes se sont réunies devant l'abbaye du XII^e siècle pour assister à l'une des soirées phares du festival. Un festival qui doit grandement son existence au maire de la ville, Jean-François Dauré, par ailleurs président du Grand-Angoulême, qui s'est battu bec et ongles pour que les Nuits romanes aient une suite, même modeste. « Les Romanes, c'était vraiment un pari car ça s'est organisé très tardivement », affirme Julia Henaud, responsable du service culture et communication de la commune. « On a essayé de garder l'esprit des Nuits romanes et ça a marché puisque le public était là. »

Aux alentours de 19 heures, le public commence à arriver. Certains spectateurs profitent du soleil et de la

« On a essayé de garder l'esprit des Nuits romanes et ça a marché puisque le public était là. »

C'est la première fois que le festival se tient à La Couronne. « On passe un super moment en famille, c'est l'été, il fait beau, que dire de plus ? »

Le premier groupe de musique commence alors à jouer. Crobard jazz propose au public un concert

de dessin. De la musique jazz-hip-hop rythme ainsi le dessinateur Patrice Cablat qui, sur une toile dressée sur la scène, laisse parler son imagination artistique.

Mais le moment que tout le monde attend, c'est bel et bien la mise en lumière de l'abbaye. Au moment où le soleil se couche, l'abbaye scintille de 1 000 couleurs et les spectateurs sortent leur appareil photo pour immortaliser cet instant féérique. « La façade est magnifique avec toutes ces couleurs, on en prend plein les yeux », affirme Joceline, bouche bée devant le spectacle. Au bord de l'abbaye éclairée, sur scène, le deuxième groupe Metisolea se met à jouer sur un mélange de flamenco, reggae et airs orientaux. Un concert plein d'émotions pour un groupe dont il s'agissait de la dernière date de tournée, histoire de clôturer la soirée en beauté.

À Chalais aussi, ce fut réussi

Site patrimonial d'exception, le cloître de Chalais, en Sud-Charente, accueille régulièrement des réceptions et des expositions. En ce dernier vendredi du mois de juillet, l'édifice du XVII^e siècle, inscrit au titre des Monuments historiques, reçoit un personnage tout droit sorti d'un film de fiction : Martintoutseul. Un savant fou, prêcheur décalé, venu présenter au public une machine infernale captant et émettant des vibrations humaines : L'Electronikjaze.

Comme pour La Couronne, le spectacle de Monsieur Martin était initialement programmé dans le cadre des Nuits romanes. « Suite à l'annulation, il a fallu s'organiser très vite », explique Muriel Saint-Loup, l'adjointe au maire en charge des affaires culturelles.

Dans la salle, environ 200 personnes se sont installées sur les bancs pour assister à ce spectacle burlesque aussi original que délirant. Monsieur Martin, lui, commence par lancer un check-up vibratoire de l'assistance afin de « vérifier si la vibration est à Chalais ». La machine fume de



Martintoutseul a fait le show lors de la soirée organisée à Chalais. PHOTO THOMAS DUSSEAU

tous les côtés. Un signe positif. « Vous avez un quota vibratoire de qualité à Chalais, croyez-moi ! », rassure-t-il. Face à lui, les spectateurs n'hésitent pas à chanter, à applaudir et même à rire à gorge déployée.

Didier, habitué à assister chaque année à deux ou trois spectacles des Nuits romanes, est emballé. « J'aime bien les one-man-show, il joue sur plusieurs registres. Il y a moins de moyens que ce que j'ai vu dans d'autres groupes mais j'ai passé un bon moment. » La plupart des spectateurs – notamment des Belges, des Anglais et des Hollandais parmi eux – quittent donc le cloître avec le sourire et le sentiment d'avoir passé une belle soirée.

David Gueyraud et Thomas Dusseau

LES PROCHAINES DATES

24 AOÛT À MONTBRON

Musique celtique avec le groupe Inisfree, place de l'église Saint-Maurice. À 21 heures.

26 AOÛT À BARBEZIEUX

Voyage musical dans le monde du quatuor à cordes, avec Kadenza, en l'église Saint-Mathias. À 21 heures.



Le quatuor Kadenza. PHOTO DR

26 AOÛT À BURIE (17)

« Solo à deux », avec Odje et Joubert. « Souk », avec Street orchestra Ukulele Klub. Place de la mairie. À 21 heures.

27 AOÛT À ST-SULPICE-DE-COGNAC

Trio The ShougaShack et danse celtique avec le groupe Keltas. Place de l'église. À 21 heures.

27 AOÛT À MONTLENS

Musique celtique avec le groupe Doolin, à l'église. À 21 heures.

27 AOÛT À NERSAC

Percussions sur barriques avec le groupe Barik arhythm. Parc de Lubersac, près de la mairie. À 21 heures.

Ex-Poitou-Charentes : imbroglio autour de contrats



La gestion de Jean-François Macaire est de nouveau sur le grill. PHOTO G. BONNAUD/« SO »

JUSTICE Des contrats signés par l'ex-Région ont été annulés par Alain Rousset. Le juge des référés a validé cette décision

Le passage de relais entre l'ex-président de la Région Poitou-Charentes Jean-François Macaire et l'actuel patron de la Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, est plus que jamais source de polémiques. Après la découverte, au mois d'avril dernier, d'une ardoise de 132 millions de factures impayées par l'ancien exécutif picto-charentais, un nouvel épisode agite en effet les couloirs des hôtels de région bordelais et poitevin depuis vendredi. Et souligne plus encore la guéguerre que se livrent Alain Rousset et Jean-

François Macaire. Ce nouveau conflit porte sur des contrats signés par celui qui avait succédé à Ségolène Royal à la tête de Poitou-Charentes. Des contrats (11, selon nos informations) destinés à des collaborateurs non fonctionnaires de l'ex-Région, qu'Alain Rousset a décidé d'annuler et de remplacer par de nouveaux, plus courts et moins rémunérateurs.

Un contractuel saisit la justice

L'affaire a éclaté à la suite du refus d'un collaborateur de Poitou-Charentes, Sylvain Girard, de signer le nouveau contrat labélisé « Rousset ». Après ce refus, ce contractuel, chargé de mission pour les énergies renouvelables, a été licencié, le 15 juillet, et il a saisi la justice.

La Nouvelle-Aquitaine est attaquée sur cette proposition, mais ce sont de nouveau les décisions prises

par Jean-François Macaire qui se retrouvent sur le grill. Des reproches sur le fond et sur la forme, même si c'est surtout sur le calendrier de ces signatures que l'avocat de la Nouvelle-Aquitaine, Hervé Pielberg, s'appuie pour argumenter de la décision de leur annulation. « Au moment de la bascule Poitou-Charentes-Aquitaine, Jean-François Macaire était censé gérer les affaires courantes. » Traduction : il n'aurait eu aucun pouvoir pour signer ou renouveler des contrats.

La défense de Macaire

Nouvel épisode hier : le juge des référés de Poitiers n'a rien trouvé d'illégal dans l'annulation par la Nouvelle-Aquitaine desdits contrats. Dans une ordonnance de référé (qui n'a donc qu'un caractère provisoire, en attendant le jugement sur le

fond) communiquée hier matin, le juge administratif vient de faire sérieusement pencher la balance en faveur de la décision d'Alain Rousset, en validant l'annulation des contrats.

S'il entend poursuivre le contentieux, Sylvain Girard peut faire appel. Il peut aussi attendre que les juges se prononcent en audience collégiale, cette fois sur le fond de l'affaire. Une audience qui devrait survenir dans quelques mois.

Quant à Jean-François Macaire, il nous disait dimanche « avoir pris cette décision pour préserver le pôle administratif de Poitiers et rester fidèle à la politique des ressources humaines en Poitou-Charentes ». Mais il récuse totalement « l'idée de faveur ou de générosité particulière ».

Pierre-Emmanuel Cherpentier avec Vincent Buche

CHÂTEAUBERNARD

Deux nouvelles têtes à la médiathèque

Depuis le 1^{er} juillet, les adhérents de la médiathèque ne côtoient plus Maryse Humeau, qui a rejoint l'équipe d'animation du centre de loisirs pour un essai, et Claudine Bontemps, qui s'est mise en disponibilité. Aurélia Weyland est originaire de Saint-Laurent-de-Cognac, tout juste titulaire d'un DUT spécifique aux métiers du livre et du patrimoine - certains l'auront déjà croisée à la médiathèque intercommunale de Jarnac, où elle a fait son stage de fin d'étude - remplace désormais Maryse Humeau.

Pierre Nau, fraîchement débarqué à Châteaubernard au mois de

décembre dernier est déjà très bien acclimaté : « la rue des Meuniers sait intégrer ses nouveaux arrivants ! » Il succède à Claudine Bontemps. Passionné de lecture, cet ancien de l'industrie pharmaceutique opère un virage professionnel.

À la médiathèque, les participants au jury du prix littéraire « La voix des lecteurs » organisé annuellement par le Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes auront déjà fait sa connaissance : Pierre Nau y anime le groupe de lecteurs propre à Châteaubernard.

Sandra Balian



Pierre Nau et Aurélia Weyland démarrent cet été. PHOTO S. B.

■ 90% des îles du fleuve Charente sont privées ■ Certaines sont habitées, d'autres abritent des villégiatures solitaires ■ Exemples sur Malvy et La Liège, deux îles proches aux atmosphères différentes.



Héloïse, 3 ans et demi, est la quatrième génération d'insulaires à vivre sur Malvy. Aline Jeanneaud, sa mère, a pris la suite d'Annette, sa grand-mère, sur cette île acquise par son aïeul.

Photos Renaud Joubert

Mon île sur la Charente

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Délaissée la terre et traverser les eaux pour rejoindre son île. Le rêve d'une vie ou d'un été. Malgré les contraintes liées à l'insularité, une poignée d'iliens vivent bien à l'abri sur leur bout de terre entouré des eaux du fleuve Charente. Certains y construisent aussi leur cabane de rêve dont ils profitent pour s'échapper du quotidien. Sur Malvy et La Liège, entre Mosnac et Sireuil, on a rencontré des iliens de Charente.

Un cocon mouvant

Certaines familles adoptent un chien. Chez les Jeanneaud, c'est un ragondin albinos, surnommé «Alban», que leur père a apprivoisé quand Aline et ses deux sœurs étaient petites. Normal. Quand on grandit sur une île comme celle de Malvy, à Mosnac, l'aquatique devient domestique. En 2014, Aline Jeanneaud, installée en région parisienne, est revenue sur sa terre d'environ un hectare au milieu de la Charente, reliée à Mosnac par un petit pont de pierre. Un lieu acquis en 1945 par son grand-père distillateur et où la jeune femme a passé toute son enfance. «Sur mon île, je me sens protégée, comme dans un château fort avec ses douves, comme dans un cocon.»

Aline Jeanneaud a pris la suite de ses parents dans l'ancien moulin rénové de Malvy. Son île en forme de U abrite la vieille distillerie du grand-père et du père, aujourd'hui salle de réception, ainsi que deux bâtiments transformés en gîtes depuis 1970. Grandir sur cet eden charentais, c'était le bonheur. «On était tout le temps dehors, ça apporte de la force de vivre comme cela au contact de la nature.» Cette

vie d'eau et de nature, elle la partage désormais avec sa fille Héloïse. Qu'elle va chercher chez la nounou... à bord de son Zodiac.

À Malvy, la Charente, qu'on entend partout, a rarement débordé. Les Jeanneaud ne paient pas plus cher d'assurance pour ce risque. À tel point qu'Annette, la mère d'Aline, a plutôt été marquée par la sécheresse. «En 1976, il n'y avait plus d'eau, plus de cascade. Je me rappelle le silence.»

L'île est un territoire mouvant qui demande sans cesse de l'entretien. Les propriétaires doivent dévaser régulièrement les deux biefs qui coulent sous la maison à l'aide d'une «pelle». Autrefois aussi, il y avait une plage sur Malvy, mais elle a été engloutie par le fleuve. «On fait attention à consolider les berges pour ne pas se faire grignoter. L'île n'est jamais vraiment la même: on perd du terrain et on en gagne aussi.»

Devenue veuve, Annette Jeanneaud ne se voyait plus assumer la «tâche» de vivre sur l'île. Laisant la place à sa fille en avril 2014, elle est partie vivre à Angoulême. Aujourd'hui Aline, avec l'aide de son époux, s'occupe des gîtes qui reçoivent toute l'année des clients de partout. Le paradoxe de l'esprit insulaire? «On vit ici repliés sur nous-mêmes et en même temps tournés vers l'extérieur. On aime partager la chance qu'on a de vivre ici.»

«Les enfants du marais»

À quelques coups de rame de Malvy, sur l'île de La Liège, l'esprit îlien règne aussi en maître... mais de manière plus sauvage. Cette terre d'environ 20 hectares, à cheval entre Mosnac et Sireuil, est divisée en plusieurs parcelles, occupées actuellement par une dizaine de propriétaires qui y viennent en villégiature. Les uns à côté

des autres, mais sûrement pas les uns sur les autres. Pas de pont pour relier La Liège à la terre. Il faut forcément une barque ou un bateau à moteur pour s'y rendre et compter près de 20 minutes à partir de l'écluse de Sireuil. Sur ce caillou en pleine nature émeraude: des cabanes, des havres de pêche, des jardins. Certaines parcelles sont encore en friche.

Mais pour Bernard Ducluzeau, de Soyaux, qui a mis trois ans à éclaircir son terrain, c'était un rêve d'enfant, un vrai film de cinéma. «Sur La Liège, des gens atterrissent qui ont eu des parcours de vie difficiles, des personnages bourrus. Chacun vit sur son petit terrain, mais si on ne voit pas un voisin pendant un moment, on l'appelle. C'est un peu "Les enfants du marais".» De l'entraide, de la solidarité. Surtout la paix. Malgré d'occa-

sionnels vols et intrusions. C'est ce qu'apprécie Yves Birot qui s'amarré à son terrain et dort sur son bateau, le *Yoann III*. «La liberté qu'on a ici, on ne l'aurait pas sur un bord de chemin, avec les voitures qui passent. On est vraiment tout seul. Si on veut, on se met à poil... il n'y a que les oiseaux pour nous voir!» Ce Breton de 71 ans, installé de longue date à Angoulême, cultive l'esprit insulaire au beau milieu de la Charente depuis vingt et un ans sur l'île de La Liège où il côtoie blaireaux, sangliers et renards. Plus jeune, il partait avec son voilier rallier Rochefort puis l'océan. «On mettait un mois aller-retour.» Ainsi le fleuve c'était déjà un peu la mer.

D'autres font le trajet inverse. Sur Malvy, Aline Jeanneaud reçoit depuis trois ans dans ses gi-

Deux cents îles... en ce moment

De Montignac-Charente à Port-du-Lys (1), le domaine public fluvial charentais géré par le Département, ce sont 95 km de cours d'eau et 400 km de berges. Sur ses eaux, surtout en amont d'Angoulême, on décompte environ 200 îles... en ce moment. Car au gré des crues et des décrues, sur des décennies, des îles apparaissent tandis que d'autres sont englouties. La plupart de ces promontoires sont privés et beaucoup sont en fait laissés à l'état naturel. Selon la Direction départementale des territoires de la Charente, les îles sont généralement intégralement inconstructibles, classées en zone rouge sur les cartes réglementaires des plans de prévention des risques naturels d'inondation (PPRI). «Évidemment, les îles de Charente sont de tailles variables, de quelques centaines de mètres carrés à plusieurs kilomètres carrés», décrit Jean-François Gracia, chef du service eau et hydrologie au conseil départemental. Les 20 agents de ce service sont en charge de l'entretien de la Charente et de ses berges sur cette portion du fleuve. Toute l'année, ils veillent sur la végétation ripisylve (celle qui pousse sur les rives), s'occupent de la maintenance des ouvrages hydrauliques, maintiennent le chemin navigable ou encore draguent le fleuve. Sur les îles privées, leur zone d'intervention va jusqu'en crête de berges. Les propriétaires sont chargés, eux, du maintien des berges, par exemple en entretenant ou en plantant certains arbres consolidants (aulnes, saules, frênes). Tous les riverains du fleuve sont en outre soumis à une servitude dite «de marchepied»: ils doivent laisser libre une bande de terrain de 3,25 mètres destinée au passage des piétons. Si on veut se sentir l'âme insulaire, on peut se rendre, par exemple, sur les îles publiques de Fleurac à Linars (propriétés du Département), ou sur celle de la Fule à Châteauneuf (propriété de la commune).

(1) En amont de Montignac, c'est le Syndicat mixte d'aménagement hydraulique et piscicole de la Charente non décaissée qui est en charge du fleuve et de ses berges.

tes des clients qui vivent sur l'île de Ré. Des insulaires, des vrais. Des maritimes. Qui fuient les touristes et viennent passer l'été sur une autre île charentaise.



Pour Yves et Jacqueline Birot, ce bout d'île de La Liège est l'unique endroit où ils se sentent isolés et libres.

Le tribunal administratif retoque les contrats Macaire

Le 29 décembre, Macaire renouvelait avantageusement plusieurs contrats de collaborateurs. Rousset les a annulés. La justice lui donne raison.

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Et encore un mauvais coup pour la gestion Macaire à la tête de l'ex-région Poitou-Charentes. Hier, le tribunal administratif de Poitiers a décidé de donner raison à l'exécutif de Nouvelle-Aquitaine qui avait décidé de suspendre plusieurs nouveaux contrats de collaborateurs signés par Jean-François Macaire le... 29 décembre dernier. Soit à peine deux jours avant la fin de l'existence de Poitou-Charentes et plus de deux semaines après les élections régionales. L'affaire a été étudiée vendredi, en référé, par le tribunal administratif saisi par un agent poitevin en charge des énergies renouvelables. Recruté en mars 2015 pour un an, il avait bénéficié le 29 décembre d'un nouveau contrat courant jusqu'en mars 2018, avec une prime mensuelle réévaluée de 356 euros.

Macaire devait «gérer les affaires courantes»

Grosse colère de l'exécutif de Nouvelle-Aquitaine qui estime qu'au total, une centaine de nouveaux contrats ont été signés à cette période, pour une masse salariale de l'ordre de 3 millions d'euros. Ces salariés se sont vu proposer une annulation de ces contrats réévalués avec un retour à leurs conditions salariales précédentes. La plupart ont accepté. Pas l'agent en charge des politiques des énergies renouvelables, qui estime illégal le procédé. Refusant de revenir aux termes de son contrat précédent, il a été licencié mi-juillet. Il contes-



Le tribunal administratif a donné raison à l'exécutif de Nouvelle-Aquitaine et son président Alain Rousset (à gauche). Jean-François Macaire (à droite) avait signé de nouveaux contrats de collaborateurs deux jours avant la fin de l'existence de Poitou-Charentes.

Photo Archives Phil Messelet

tait également la légalité de son licenciement. Face au juge administratif, l'avocat de la Région a fait valoir que Jean-François Macaire n'avait pas le droit, à cette date, de procéder à de tels engagements. Selon lui, l'ex-président de Poitou-Charentes ne pouvait que «gérer les affaires courantes».

Dimanche, avant que le magistrat ne rende sa décision, Jean-François Macaire publiait une longue tribune sur les réseaux sociaux, titrée: «Pas de générosité, de la justice, tout simplement!» L'ancien président, qui sort rarement de son silence désormais, se défend de tout favoritisme. Il écrit: «Il s'agit non pas d'une centaine, mais

d'une dizaine de contrats concernant des cadres intermédiaires de la Région. J'ai signé ou autorisé la signature de ces contrats, et j'ai bien fait, pour deux raisons: préserver le pôle administratif de Poitiers et rester fidèle à la politique régionale des ressources humaines en Poitou-Charentes qui a largement fait ses preuves». À noter que les agents de Poitou-Charentes sont les mieux rémunérés des trois régions ayant fusionné. Hier, le tribunal administratif a rejeté la requête de l'ancien agent régional. Pour le magistrat, Jean-François Macaire ne pouvait signer de tels contrats. Le licenciement a aussi été validé.

GrandCognac change de siège en attendant l'agglo

■ GrandCognac a déménagé dans un bâtiment réhabilité de l'ancien hôpital

■ Normalement, le siège de la future aggro

■ D'autres travaux seront nécessaires.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

GrandCognac déménage avant de disparaître. Quelques mois avant la création de l'agglo du Pays de Cognac - le nom n'est pas encore choisi - la collectivité vient d'installer ses services et 70 collaborateurs dans des locaux de l'ancien hôpital, une grande bâtisse qui a longtemps abrité des services administratifs de l'hôpital. Le déménagement depuis l'ancien siège situé dans le périmètre des chais Monnet, vendus pour en faire un complexe hôtelier, s'est effectué ces derniers jours.

Au total, ce transfert va coûter environ 2 millions d'euros :



Il reste encore quelques cartons non rangés, mais le siège de GrandCognac sera ouvert dès ce matin.

Photos F. B.

900 000 euros pour le rachat en cours du bâtiment à l'Établissement public foncier (EPF) de Poitou-Charentes, propriétaire de l'ensemble du site de l'ancien hôpital et 1 million d'euros pour réhabiliter le bâtiment et créer une cinquantaine de bureaux et de salles de réunion.

«Au départ il s'agissait d'y implanter le siège de la communauté de communes pas de l'agglo», rappelle Michel Gourinchas, le président de GrandCognac qui avait préféré ce scénario à la construction d'un

siège neuf, envisagée par son prédécesseur, Robert Richard pour plus de 5 millions d'euros.

De 100 à 300 salariés

Depuis, la loi Notre (Nouvelle organisation territoriale de la République) est passée par là. GrandCognac va se dissoudre en une aggro réunissant quatre ou cinq intercommunalités si le Rouillacais la rejoint [la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI), l'instance qui se prononcera, se réunira fin octobre, NDLR]. Selon toute logique, le siège de la future aggro sera celui où GrandCognac vient de s'installer.

«Les locaux actuels ne suffiront pas. On va passer de 100 salariés à 300, voire 350. On devrait ainsi racheter à l'EPF d'autres bâtiments situés sur la droite de l'entrée du site pour environ 400 000 euros. On les rasera pour y construire ce qui pourrait être le lieu de la future assemblée ainsi que des bureaux», avance Michel Gourinchas qui veut rester prudent : «Ce sera une décision collective. Évidemment on ne va pas tout centraliser à Cognac, il y aura des services à Jarnac, Châteauneuf, Segonzac et Rouillac s'ils intègrent l'agglo.»

Verralia exproprié ?

À terme, le site de l'ancien hôpital doit se muer en un quartier moderne qui abritera outre le siège de l'agglo, des commerces, la maison des associations, le foyer des jeunes travailleurs et des logements proposés à la location. «On discute avec l'EPF pour choisir l'aménageur», ajoute Michel Gourinchas qui ne veut plus perdre trop de temps : «On négocie encore avec Verralia pour acheter un terrain. Si ça traîne trop on les exproprie». Les travaux de démolition de 60 % des bâtiments de l'ancien hôpital doivent débuter en octobre.

33

On ne va pas tout centraliser à Cognac. Il y aura des services à Châteauneuf, Jarnac, Segonzac et Rouillac s'ils intègrent l'agglo.



Des bâtiments à l'entrée de l'ancien hôpital pourraient être achetés pour être démolis et remplacés par la future assemblée de l'agglo et des bureaux.

Dossiers Deux sujets chauds à Cognac

Michel Gourinchas est revenu de vacances hier et ses bureaux de maire de Cognac et de président de GrandCognac sont couverts de deux dossiers assez chauds. D'abord le foyer des jeunes travailleurs (FJT), actuellement installé dans des locaux de l'ancien hôpital. Il est menacé d'une fermeture suite à un audit de la DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) qui a révélé que les locaux n'étaient pas aux normes. Face à l'urgence, l'association gestionnaire, dont le président Bernard Chambaudry a remis sa démission, a convoqué une assemblée générale vendredi.

«Cette date est un peu prématurée. Je ne sais pas si j'irai. Ce qui est certain c'est que ni la DDCSPP ni la CAF (caisse des allocations familiales), ne pourront être présentes», explique Michel Gourinchas. Un appel à projet a été lancé pour trouver le gestionnaire du futur FJT qui ne sera pas construit avant 18 mois. D'ici là, des pistes sont à l'étude pour offrir des solutions aux usagers. Autre dossier important celui du stade de foot de la Belle-Allée. Le terrain tout proche du futur complexe aquatique, appartient au club de Cognac, l'UAC. Dernièrement les relations s'étaient un peu tendues avec l'encadrement du club, certains de ses membres évoquant même une fusion avec le club d'Angoulême. «La fusion est hors de question. Pour le terrain, on va bientôt l'acheter et on le revendra à un investisseur. On ne tient pas à révéler pour le moment qui c'est, mais c'est évidemment en lien avec le complexe aquatique et sportif», souligne Michel Gourinchas qui affirme avoir été contraint à une certaine fermeté dans ce dossier : «Nous avons dit au club que s'il vivait c'est notamment grâce aux subventions !»

Javrezac offre des fournitures scolaires aux enfants de Boala

Les fournitures restées dans l'ex-école de Javrezac sont redistribuées aux «Amis de Boala», association qui aide le Burkina Faso.



Anne-Marie Michenaud ne fait pas de tri des fournitures: «Tout est bon à prendre».

Photo P. A.

Pablo AGNAN
p.agnan@charentelibre.fr

Des dizaines de dictionnaires, paires de ciseaux, feuillets en plastique, classeurs et bien d'autres fournitures scolaires. En raison de la fermeture de l'école primaire de Javrezac, la mairie a proposé de faire don de ce matériel aux «Amis de Boala», association qui œuvre en faveur des écoliers de Boala, un village du Burkina Faso.

«Pascale Belle, la maire de Javrezac, nous a appelés pour nous dire qu'elle avait énormément de fournitures pour nous», raconte Anne-Marie Michenaud, référente des «Amis de Boala». Véronique Clémenceau, adhérente de l'association à but humanitaire ajoute : «L'école à qui nous envoyons ces fournitures, dispose d'un budget quasi-nul. Aujourd'hui, nous avons l'occasion de leur apporter un peu de sou-

tien en leur envoyant ces articles scolaires qui iront jusqu'en Afrique par conteneur».

Plusieurs événements à venir

«Notre mission est de soutenir les projets de développement de ce village dans les domaines de la santé et de l'éducation», décrit Anne-Marie Michenaud. «Tous les ans au moins d'octobre, nous organisons un voyage où nous emmenons une dizaine de personnes au Burkina Faso». D'une durée de dix à douze jours et d'un coût de 1 200 euros par personne, l'association «injecte ensuite les bénéfices au profit du village». L'année prochaine, l'association fêtera ses 10 ans d'existence. D'ici là, plusieurs événements sont prévus notamment durant le festival cognaçais Coup de chauffe. Le chorégraphe Burkinabé «Louba» accompagné par

»

Notre mission est de soutenir les projets de développement du village de Boala, dans les domaines de la santé et de l'éducation.

«Les Griots de Kossi» seront présents. Et vendredi 16 septembre prochain, dans le cadre des animations autour des 1 000 ans de Cognac, une délégation burkinabée sera présente. Le maire de Boala est aussi attendu. «Sa venue reste à confirmer», conclut Anne-Marie Michenaud.

Le plan Valls pour les prisons

■ Le gouvernement présentera à l'automne un plan «spécifique, concret, précis» et surtout «financé» pour le parc pénitentiaire, a promis hier Manuel Valls ■ Il visitait la maison d'arrêt de Nîmes, qui détient le record français de surpopulation carcérale.

La «pause» estivale du gouvernement à peine entamée, le Premier ministre et le garde des Sceaux Jean-Jacques Urvoas ont passé plus de deux heures à la maison d'arrêt de Nîmes, Manuel Valls relevant sa situation «particulièrement critique». Elle accueille à l'heure actuelle 406 détenus, hommes et femmes, pour une capacité théorique de 192 places, selon son directeur Luc Joly. Le 1^{er} juillet, le nombre de détenus dans les prisons françaises a atteint un nouveau record avec 59.375 personnes incarcérées pour 58.311 places. Mais, malgré les attentes fortes, le Premier ministre s'est gardé de toute annonce définitive, martelant que le gouvernement agit, et tout particulièrement depuis que Jean-Jacques Urvoas est garde des Sceaux, a-t-il déclaré, dans une illusion à peine cachée à son ini-



Manuel Valls a visité hier la maison d'arrêt de Nîmes.

Photo AFP

mitié notoire pour l'ancienne ministre de la Justice Christiane Taubira. M. Valls a indiqué que «des réflexions sont en cours qui permettront de faire face à l'accroissement de la population carcérale à moyen terme». «Des pistes seront présentées à l'automne, avec un plan spécifique, concret, précis, financé - car par le passé il y a eu tant d'annonces mais jamais financées - sur le parc pénitentiaire». M. Urvoas a rappelé de son côté qu'il devait présenter au Parlement en septembre un rapport sur l'«encellulement individuel». «La priorité du gouvernement c'est évidemment l'encellulement individuel parce qu'aujourd'hui c'est un impératif de sécurité», a-t-il affirmé, alors que la vague d'attentats en France pose de façon aiguë la question

de la radicalisation en prison. «Nous luttons (...) avec détermination contre la radicalisation en prison», a assuré M. Valls.

«Alternatives à la détention»

Citant des travaux de rénovation en cours dans des établissements vétustes, comme la Santé à Paris, ainsi que l'ouverture de nouveaux établissements, à Beauvais ou Valence, il a estimé qu'«il reste, cependant beaucoup de travail à faire». «Nous avons créé plus de 1.100 postes dans l'administration pénitentiaire», a aussi fait valoir le Premier ministre, annonçant qu'il se rendrait cet automne, avec le ministre de la Justice, à Agen, à l'École nationale de l'administration pénitentiaire. Le premier ob-

»

La priorité du gouvernement c'est l'encellulement individuel parce qu'aujourd'hui c'est un impératif

jectif de sa visite à Nîmes, a expliqué M. Valls, était de «saluer l'engagement des personnels, des hommes et des femmes qui travaillent dans l'administration pénitentiaire», dont il a souligné le «métier difficile et profondément humain».

Les attentats font mal au tourisme

De nombreux lieux emblématiques du territoire connaissent une baisse de fréquentation après les attentats, mais certains experts tablent sur le tourisme d'affaires pour relancer un peu l'activité à la rentrée.

Au cours des six premiers mois de l'année, le nombre de nuitées de touristes étrangers en France a baissé en moyenne de 10% en raison des craintes suscitées par les attentats, a révélé le secrétaire d'État chargé de la promotion du tourisme, Matthias Fekl dans une interview au Journal du Dimanche. À Paris, la fréquentation hôtelière a chuté de 9,8 points à 78,1% en juillet par rapport à l'année dernière, d'après les chiffres de l'Observatoire économique du tourisme parisien.

Les plus fortes baisses concernent



La seule lumière au bout du tunnel est la stabilisation de la fréquentation française.

la clientèle internationale, dite «long-courrier», plus sensible aux questions de sécurité que les touristes français.

Dans la capitale, les réservations aériennes des touristes américains, première clientèle touristique étrangère, ont ainsi connu une baisse de 19,2% entre le 25 et le 31 juillet alors qu'elles étaient en progression de 14% entre le 27 juin et le 3 juillet, d'après les chiffres du service ForwardKeys. Les réservations aériennes des Britanniques ont pour leur part chuté de 23% la dernière semaine de juillet sous l'effet conjugué des attentats, du Brexit et de la chute de la livre,



Paris a été particulièrement touchée par la baisse du tourisme.

Photo AFP

d'après Thomas Deschamps, responsable de l'Observatoire statistique de l'office de tourisme de Paris.

«Un contexte inédit»

Certains rendez-vous majeurs, comme la grande braderie de Lille, qui accueille plusieurs millions de visiteurs chaque année début septembre, ont été annulés. Quant aux événements maintenus malgré le contexte sécuritaire, ils ont connu un bilan mitigé, à l'instar des fêtes de Bayonne qui ont affiché une baisse de fréquentation de 20%. Du côté des châteaux de la Loire,

Chambord, l'un des châteaux les plus visités en France, connaît une baisse générale de fréquentation de 6%, dont une chute de 20% pour la clientèle japonaise, selon son directeur général Jean d'Haussonville, cité dans le Parisien. «On est dans un contexte inédit. Avec un seul attentat, on serait dans la perspective de l'attentat de Madrid (en 2004, ndlr) mais là on est entré dans une logique de répétition avec un risque qui s'installe dans le quotidien», analyse Vangelis Panayotis du cabinet spécialisé MKG. «La seule lumière au bout du tunnel est la stabilisation de la fréquenta-

tion française qui représente 45% de la fréquentation touristique des hôtels à Paris avec une augmentation du tourisme d'affaires» au premier semestre, souligne Thomas Deschamps. «La proportion des nuitées d'affaires n'a, en effet, pas arrêté de progresser au premier semestre dans le Grand Paris grâce à la reprise économique», ajoute-t-il. «Sur l'ensemble du territoire, la clientèle d'affaires représente 70% du chiffre d'affaires des hôtels. À la rentrée, on espère retrouver une activité liée à l'économie et pas à la sécurité», commente Vangelis Panayotis.

Le CCBB veut garder ses valeurs

Les basketteurs du CCBB ont repris le chemin de l'entraînement, hier, aux Vauzelles. Un nouveau départ pour les Cognçais, à six semaines du début du championnat de N2.

Pierre-Louis FORT
pl.fort@charentelibre.fr

La saison 2016/2017 des basketteurs du CCBB est lancée. À six semaines de l'ouverture du championnat de N2, aux Vauzelles face à Angers - Étoile d'Or Saint-Léonard, les Cognçais ont démarré leur préparation hier.

»

Avoir réussi à garder des joueurs cadre, qui sont les garants de l'état d'esprit et des valeurs du club, c'est notre meilleur coup de l'été.



Guillaume Quintard (en bleu), prodigue son premier discours de la saison dans la salle des Vauzelles.

Photo Majid Bouziz

Cette présaison sera le moyen pour Guillaume Quintard, le coach cognçais, de pouvoir jauger ses troupes avec sept matches amicaux prévus (voir encadré). «Six semaines, c'est court comme délai. C'est pour cela que l'on va allier le physique avec le ballon, pour que les joueurs puissent assimiler le système de jeu le plus rapidement possible, commente le technicien du CCBB. «On va faire une préparation suffisamment intense pour être vite en place collectivement», ajoute-t-il. Le point final de cette préparation sera le match de Coupe entre les basketteurs charentais et la Chorale de Roanne, qui évolue en Pro B, le 13 septembre prochain.

Miné par des affaires financières, le club a pris du retard sur sa phase de recrutement, même si celle-ci semble lancée. «On a perdu quelques joueurs importants, mais je suis content des joueurs qui arrivent. On a fait des choses cohérentes», explique Guillaume Quintard.

Le gros point positif pour l'entraîneur du CCBB, c'est «d'avoir réussi à garder des joueurs cadres, qui sont les garants de l'état d'esprit et des valeurs du club, c'est notre meilleur coup de l'été».

Le CCBB, dont le projet à moyen terme est la remontée en N1, ne se fixe pas d'objectif pour l'instant. «C'est difficile de fixer un objectif aussi tôt dans la saison, on va ga-

agner tous les matches que l'on peut», abonde-t-il.

Une nouvelle poule très relevée

La saison s'annonce haute en couleur pour les pensionnaires de N2. «Avec la poule que l'on a, il ne va pas falloir avoir de retard à l'allumage comme la saison dernière», prévient le coach cognçais. En effet, le CCBB a hérité d'une poule très relevée, où il retrouvera Tours et Brissac, deux équipes qui ont joué les premiers rôles avec Cognac la saison passée. S'ajoute en plus un derby prometteur face à Rupella-La Rochelle, qui descend de N1. Viennent en-

suite Cherbourg «un bon client, qui a fini 3^e de la poule où Lorient et Rennes sont montés en N1» d'après Guillaume Quintard, et La Charité sur Loire, qui a joué les play-offs d'accession en N1 en terminant 2^e de sa poule. Enfin le promu aux dents longues, Châteauroux, qui n'a pas perdu un seul match en N3.

Cette poule, aussi relevée soit-elle, ne fait pas peur au coach du CCBB. «On est des compétiteurs, c'est bien d'avoir autant de gros adversaires, on va prendre les matches les uns après les autres et on avisera ensuite», conclut un Guillaume Quintard qui est déjà prêt à aborder cette nouvelle saison.